

grüne Kopie

Ba 14. Apr. 76 10.

t.811-2 - ER/ba

3003 Berne, le 13 avril 1976

COOPERATION TECHNIQUE

Aux Ambassades de Suisse à:

New Delhi, Islamabad, Dacca,
Dakar, Abidjan, Lagos, Nairobi,
Kigali, La Paz, San Salvador,
Tegucigalpa, Asuncion

Aux coordonnateurs suisses à:

Kathmandu (A. Schild)
Ouagadougou (D. Beti)Reprise de projets du PNUD par
le Service de la coopération techniqueMonsieur l'Ambassadeur,
Monsieur,

Comme vous l'avez sans doute appris, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) connaît depuis quelques mois de très grandes difficultés financières, dues en partie à une exécution trop rapide du Programme et en partie aussi à une hausse des coûts et notamment des salaires des experts. L'Administrateur du PNUD a dû prendre, à la fin 1975, des mesures draconiennes pour ralentir le rythme des dépenses. Dans la plupart des pays en développement cela se traduit par l'arrêt prématuré d'un certain nombre de projets en cours et par une très forte diminution dans la mise en train de nouveaux projets ou de nouvelles phases de projets en cours.

Le Conseil d'administration du PNUD, réuni en janvier à New York, a dû approuver les mesures prises par l'Administrateur. Il a constaté qu'elles entraîneraient une réduction du Programme de l'ordre de 40 % en 1976 et qu'il resterait néanmoins encore à trouver quelques 40 millions de dollars d'ici à la fin de l'année. Plusieurs pays ont alors annoncé qu'ils envisageraient une augmentation de leur contribution générale pour 1976.

./.

- 2 -

La Suisse a considéré qu'elle ne pouvait augmenter sa contribution (7,9 millions de dollars), mais qu'il lui était possible d'apporter au PNUD un certain appui en prenant financièrement en charge des projets déterminés et ceci durant environ une année. Nous avons jugé en effet qu'il était difficile, surtout avant la votation sur l'IDA de proposer au Conseil fédéral une contribution financière supplémentaire à une organisation multilatérale. La procédure que nous avons choisie nous permet par contre de choisir le pays qui bénéficiera de notre contribution, ainsi que le genre de projet et le secteur qu'il concerne.

En passant par New York en février passé, j'ai discuté avec l'Administrateur du PNUD de la procédure que nous souhaitons suivre et choisi, sur dossiers, les projets que nous financerions. Comme il ne s'agit que d'une intervention temporaire d'un projet déjà en cours ou qui continuera à être financé par le PNUD, nous n'avons pas l'intention de négocier ni la conception de ces projets ni la façon dont ils doivent être exécutés.

Nous réglerons directement les modalités de ce financement avec les agences d'exécution du PNUD et en particulier la FAO, responsable de la majeure partie de ces projets. Pour être utile, notre action doit en effet être rapide et il ne nous paraît donc matériellement pas possible d'entamer des discussions approfondies sur le terrain avec les représentants résidants.

Il va de soi que cette procédure accélérée ne nous donne pas les mêmes garanties que nos actions de coopération technique bilatérale ou que nos activités d'aide associée traditionnelles. Nous espérons cependant avoir choisi de bons projets, qui répondent aux besoins des pays assistés ainsi qu'à nos critères et à nos préoccupations et dont l'exécution se déroule normalement. Si vous avez le sentiment que notre choix n'est pas satisfaisant, nous serons évidemment heureux d'avoir de vous des informations complémentaires ainsi que vos commentaires.

./.

- 3 -

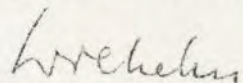
Vous trouverez ci-joint, pour votre information, l'entrée en matière concernant cette action ainsi que, si elles l'ont jugé nécessaire, les indications complémentaires des sections géographiques sur ceux des projets qui vous concernent plus directement.

En ce qui concerne les demandes que vous recevrez directement de la part du représentant du FNUJ ou des autorités de votre pays de résidence, nous vous prions de nous les envoyer avec votre commentaire.

En espérant que ces informations auront dissipé tout malentendu, et en nous excusant de ne pas vous avoir informé plus tôt de ce programme, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

COOPERATION TECHNIQUE

Un sous-directeur



(R. Wilhelm)

Annexe: 1 entrée en matière

Ba 14. Apr. 76 19.

Copies: - Observateur permanent, New York
- Ambassade de Suisse, Rome
- HH/RR, ER, WP, DC, CZ, FO, GI